

Douze équipages au concours de pêche des plaisanciers

Samedi 7 juillet, la jeune association des plaisanciers de Loperhet organisait son troisième concours de pêche. Malgré les conditions météorologiques et une mer formée, douze équipages n'ont pas hésité à se lancer dans l'aventure.

De retour vers 15 h 30, les pêcheurs qui ont bravé les mauvaises conditions météo du troisième concours de pêche organisé par l'association des plaisanciers ont été accueillis au son du bagad Adare, qui a lui aussi bravé la pluie. La formation a fait un accueil triomphal aux pêcheurs ainsi qu'au Notre-Dame-de-Rocamadour, le canot tout temps de la SNSM de Camaret. Les chiens terre-neuve sont, ensuite, fait un plaisir de



démontrer leurs compétences et leur force dans l'eau. La journée portes ouvertes du CNRL, organisée en parallèle, a drainé un flot constant de visiteurs.

Le fruit de cette manifestation a été remis à Paul Meleneq, président de la SNSM, par Jean-Paul Quefélec, représentant la municipa-

lité. A ce don, il faut également associer celui du dernier pêcheur professionnel du site, également partie prenante de la manifestation. Ce geste marque la considération des professionnels et des plaisanciers vis-à-vis de la SNSM. Paul Meleneq a, ensuite, rappelé les missions de la SNSM, consti-

tuée de bénévoles.

La plus belle pièce: 4,6 kg
Les participants ont pu visiter la vedette et découvrir, par les commentaires du commandant, les conditions de navigation du canot tout temps. La soirée s'est prolongée au son du biniou, autour du repas marin concocté par Pol, le chef cuisinier de l'association. Les résultats du concours, avec 246 poissons pêchés au total: 1. Denis Corneq; 2. Yves Massias; 3. Jean-René Bleuzen. La coupe du fair-play a été remportée par Eric Jade (le nouveau) qui a ramené un poisson et promet de s'entraîner pour l'an prochain. La plus belle pièce a été ramenée par le président, Jean-René Bleuzen, avec une magnifique dorade royale de 4,6 kg.

Annexe. Le trajet de tous les dangers

Le risque d'accident en mer n'est pas toujours là où on l'imagine. Les drames se jouent parfois à deux pas du port, entre la cale ou la plage et le bateau. Le trajet en annexe reste l'un des moments les plus critiques pour le plaisancier.

Choisies pour leur légèreté et leur faible encombrement (afin de les transporter dans le coffre de la voiture par exemple), les annexes, ces petites coques en plastique ou en bois, qui permettent de rejoindre l'embarcation principale, ne sont pas toujours adaptées au plan d'eau, à la corpulence de leur(s) utilisateur(s) et aux chargements de matériels divers. Et en vieillissant, le risque d'accident monte en flèche.

Attention aux annexes trop légères

En prenant de l'âge, les réflexes et les aptitudes physiques des plaisanciers diminuent. Ils prennent du poids, n'ont plus la tonicité de leurs vingt ans et choisissent pourtant, pour des raisons de commodité, de manipulation et de transport, des annexes de plus en plus légères. Plus légères, plus réduites, plus faciles à porter, mais moins



● Les annexes, qui permettent de rejoindre l'embarcation principale, ne sont pas toujours adaptées au plan d'eau, à la corpulence de leur utilisateur et aux chargements de matériels divers. (Photo archives Eugène Le Droff)

stables. Moins résistants, les plaisanciers d'un certain âge rechignent à multiplier les allers-retours et chargent régulièrement leur annexe au-delà de leur capacité. Il n'est pas rare de voir tous les jours des coques de noix naviguer pleines à ras bord, émergeant à peine au-dessus de la surface de l'eau. Le passage sur le bateau principal est le moment crucial. Il faut se

lever, bouger et s'agripper à un bateau qui a ses propres mouvements. C'est en général lors de ce transfert de poids que survient l'accident (la chute entre les deux embarcations ou l'annexe qui se remplit d'eau). Et là, le plus souvent, l'absence d'échelle de bain posée à l'arrière ou sur le côté du bateau principal peut s'avérer dangereuse, le tombé à la mer ne pou-

vant plus remonter à bord par ses propres moyens.

Bannir les bottes

« Surtout que beaucoup de plaisanciers continuent à naviguer en bottes! », s'insurge Henri Kersalé, le directeur du centre de formation pour la SNSM à Brest. « Nous n'arrêtons pas de leur répéter que les bottes, c'est pour le jardin! Il faut des tennies ou des chaussures bateau, des vêtements chauds et flottants de préférence, au cas où on tombe à la mer. Ces vêtements permettront de tenir plus longtemps avant l'arrivée des secours, surtout si l'on adopte la position du fœtus, afin de perdre le moins de chaleur corporelle possible ».

Brassière et météo

Les autres conseils martelés par les spécialistes du sauvetage sont de ne pas partir en solo (comme en plongée!), de revêtir en permanence sa brassière automatique (qui se gonfle au contact de l'eau), de la porter dès (et surtout!) lors du trajet en annexe. Enfin, même si l'on connaît l'endroit comme sa poche et que l'on pratique depuis de longues années dans le secteur, ne jamais oublier de consulter la météo marine.

Stéphane Jézéquel

ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE LOPERHET



152, Port de Rostiviec
29470 LOPERHET
Président J.R BLEUZEN

Ports de Rostiviec et de Kersanton

N° 2 – Novembre 2007

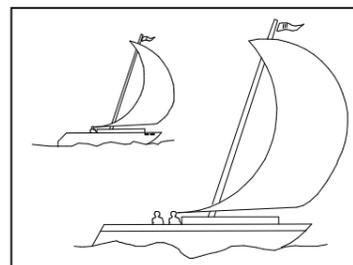
Sommaire

- Le mot du Président
- Nouvelles de l'association
- Activité des ports
- Rostiviec
- Kersanton
- Lu dans la presse
- Fiche technique n° 1 (Le nouveau permis mer)
- Fiche technique n° 2 (La résistance des lignes de mouillage)

Prochaines fiches techniques: l'entretien du moteur.

Réalisation et édition A.P.L

J.Y GALLIC



Le mot du Président

Notre deuxième bulletin clôturera cette fin d'année 2007, marquée par un drame qui touche particulièrement la famille des plaisanciers de Loperhet. La disparition dramatique de Joël laisse un vide incommensurable dans notre association.

Rassurez vous nous ne voulons pas être des "donneurs-de-conseils", des "je-vous-dis-de-faire-comme-nous".. Nous écrivons simplement ce qui nous semble avoir de l'intérêt pour les voyageurs hydrophiles que nous sommes.

Mais, une fois seulement... Permettez nous un seul vrai conseil... Avant d'embarquer dans votre annexe mettez votre gilet de sauvetage, un point, c'est tout !

La mer reste un des derniers espaces de liberté, auquel les navigateurs de plaisance sont profondément attachés, et une merveilleuse école de responsabilité et de vie. Elle impose en effet de prévoir, de décider et d'organiser sa sécurité pour éviter de mettre en danger celle des autres. La mer est source de détente et de contact avec la nature, mais des activités de plus en plus nombreuses s'exercent sur la bande littorale, professionnels, plaisanciers, amateurs de pêche, de plage ou de nature y prennent place. Ils doivent organiser leur cohabitation, dans le respect de l'environnement, de l'entraide, et de la courtoisie.

Méfiez-vous des gens qui vous diront ce qu'il faut faire ou ne pas faire, où il faut aller ou pas... Écoutez les, mais restez libres et curieux... Allez voir vous-même au bout de l'horizon, vivez les choses avec votre propre sensibilité, faites-vous votre propre opinion, les souvenirs que vous garderez alors, seront les vôtres... indestructibles.

N'oubliez pas que la terre la plus proche est souvent celle qui se trouve juste en dessous de la quille. Se placer sur la carte est bien utile pour vérifier que l'on est bien dans le chenal, par exemple. C'est une pratique constante dans les zones à fortes marées ou le navigateur doit tenir compte de la hauteur du fond. C'est un réflexe qui disparaît vite, en Méditerranée où les côtes sont souvent accores et profondes... Mais attention, il y a tout de même des cailloux isolés et peu profonds.

Je compte sur vous et votre sagesse.

Bien amicalement.

J.R BLEUZEN

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

Bilan des adhérents à l'association.

170 personnes adhérentes à l'association dont 25 sympathisants. Plusieurs membres ne sont pas à jour de leur cotisation annuelle, une lettre de rappel va leur être expédiée.

Bilan de l'occupation des corps morts au cours de la saison

13 corps morts sur le site de Kersanton et 15 sur celui de Rostiviec n'ont pas été occupés durant la saison qui s'achève. Afin d'assurer une bonne gestion des plans d'eau, nous demandons aux propriétaires d'un mouillage (utilisé ou non) de prendre contact avec l'association.

Point d'avancement des dossiers de demande de concession de plan d'eau.

Les dossiers de demande de mouillage groupés à Rostiviec et à Kersanton suivent leur cheminement administratif et nous espérons un règlement définitif au cours de l'année prochaine, peut-être en début 2008.

La commission nautique locale a émis un avis favorable lors de sa réunion du 28 juin 2007, le dossier est désormais soumis à la commission des sites, nous ne connaissons pas, à ce jour, la date de cette réunion.

Transfert de Gestion à la commune du terre plein de Kersanton.

Une demande de délégation de gestion du terre-plein situé sur le DPM de Kersanton a été adressée aux services de l'état et devrait obtenir une réponse prochainement

Le transfert de gestion portera sur l'ensemble de la zone au sud de la route d'accès au port, incluant le périmètre occupé par un ostréiculteur. Nous espérons pouvoir bientôt réaliser les infrastructures nécessaires à l'hivernage des bateaux fréquentant les mouillages de la commune et pouvoir ainsi les accueillir dans des conditions de sécurité.

Hivernage à Kersanton

En haut de grève à Kersanton, sur les pieux récemment mis en place par l'association, dix sept emplacements sont disponibles sur trois rangs. Prendre contact avec Jean Noël VIGOUROUX pour le plan de d'hivernage des bateaux. Il n'y a pas d'attribution nominative d'emplacement.

Le débat reste ouvert sur l'opportunité d'affecter annuellement en fonction des demandes, les emplacements correspondant aux caractéristiques des bateaux (taille, tirant d'eau, etc.).

Bilan des animations en 2007

Malgré un temps exécrable, le concours de pêche a réuni 12 bateaux aux équipages motivés et compétents au vu du nombre de prises.

Le repas du soir a été un succès et les différentes animations ont été très appréciées (présence du bateau de la SNSM de Camaret, bagad ADARRE et chiens de terre neuve).

Le bilan financier de cette journée fait apparaître un solde positif de 100€

Il convient, dès à présent, à réfléchir aux animations de 2008.

Bilan financier sommaire

L'association dispose d'environ 3 000 €

Achat de matériel

L'association a investi 900€ dans l'achat de divers matériels au profit de ses membres : chaîne, tuyau arrosage, touret de câble électrique, disquette sur batterie, accastillage. (Projet pour 2008 : nettoyeur haute pression, sertisseuse de câble).

Pour bien passer l'hiver

N'oubliez pas de prendre les mesures nécessaires pour que votre bateau passe un hiver serein, en sécurité et confortablement :

1. Installez le solidement sur un ber ou vérifiez que les béquilles sont bien fixées,
2. Nettoyer l'extérieur et l'intérieur pour le retrouver propre à la belle saison,
3. Ventiler l'intérieur pour prévenir les méfaits de l'humidité,
4. Couvrez le, si possible, en prévoyant une bonne aération
5. Hivernez le moteur en le faisant tourner une heure dans de l'eau douce et en pulvérisant un produit hydrofuge.

Pensez également aux riverains en décollant vos drisses du mat et en les fixant à un hauban. Votre mat et vos voisins vous remercieront de cette marque d'attention et de « savoir vivre ».

ACTIVITE DES PORTS

L'association s'occupe de 152 mouillages. Elle s'efforce de satisfaire toutes les demandes en gérant au plus juste les places disponibles entre les ports de Rostiviec et de Kersanton. Des efforts ont été entrepris pour améliorer les installations de Rostiviec et la zone d'hivernage de Kersanton.

Pour la saison 2007, l'association a pu accueillir tous les postulants malgré des limites d'infrastructures terrestres et de sécurité.

Rappel :

1. Pour l'instant, étant en mouillage individuel, lors d'une demande de résiliation il est nécessaire de la formaliser par un courrier adressé à la mairie (demander un imprimé type). Il est également nécessaire d'informer l'association.
2. Le mouillage ne peut, en aucun cas, être transféré ou cédé à un tiers.
3. Si vous libérez votre mouillage vous devez enlever votre chaîne et éventuellement le bloc de béton.
4. Si vous laissez votre bloc, il faut le baliser avec un témoin afin que l'association puisse l'identifier, l'enlever ou le donner.

La réattribution de l'emplacement est du seul ressort de la commission de mouillage qui avisera en fonction de l'adéquation entre l'emplacement, le type de bateau et la qualité du bloc envasé.

ROSTIVIEC

Un nouveau point d'accostage a été réalisé par les bénévoles de Rostiviec, il devrait contribuer à améliorer la sécurité lors de l'embarquement ou du débarquement de personnes. La mairie a apporté un soutien financier à cette opération en finançant de béton nécessaire à l'opération.

Les bénévoles ont également procédé à un nettoyage de la grève jusqu'à Pors Donn, à la grande satisfaction de tous les utilisateurs de cette zone semble-t-il.

La DDE a lancé un appel d'offre pour la démolition de deux anciens bassins d'ostréiculteurs.

L'association a également pour projet de nettoyer l'ancien bassin désaffecté de Noël Le Foll et d'implanter une perche au bout de la cale à Rostiviec.

KERSANTON

L'association a élaboré et remis au Maire un projet d'aménagement du site de Kersanton.. Ce document a été suivi de deux documents d'étude relatifs au milieu naturel :

1. APL a élaboré une notice d'impact concernant les effets de l'activité nautique sur cet espace situé en zone Natura 2000 et de la mise en place d'un projet d'hivernage de bateaux de plaisance à kersanton.
2. Le CPIE a rédigé un rapport sur l'implantation de nos activités nautiques et d'hivernage. Son avis est favorable sous réserve de préserver la présence des salicornes le long du ruisseau venant des bassins ostréicoles et l'habitat de l'avifaune migratoire de l'anse de Lanveur, au-delà de la pointe de Kersanton.

Quelques membres de l'association ont procédé à la mise en place de pieux pour faciliter l'hivernage des bateaux en haut de grève. Dix sept places sur trois rangs sont disponibles. Tous les anciens pieux et piquets d'amarrage ont été enlevés. Les annexes ont été rangées sur le terre plein.

La poursuite de l'emménagement du site est du ressort de la mairie et nous souhaitons qu'ils puissent être réalisés au plus tôt pour bien commencer la nouvelle saison.

